

217C2270  
FR0000121485-FS0948

28 septembre 2017

**Déclaration de franchissement de seuil (article L. 233-7 du code de commerce)**

**KERING**  
(Euronext Paris)

Par courriers reçus le 28 septembre 2017, la société The Capital Group Companies, Inc.<sup>1</sup> (333 South Hope Street, 55th Floor, Los Angeles, CA 90071-1406, Etats-Unis) a déclaré avoir franchi en baisse, le 26 septembre 2017, le seuil de 5% du capital de la société KERING et détenir 6 133 076 actions KERING représentant autant de droits de vote, soit 4,86% du capital et 3,42% des droits de vote de cette société<sup>2</sup>.

Ce franchissement de seuil résulte d'une cession d'actions KERING sur le marché.

\_\_\_\_\_

<sup>1</sup> Agissant en qualité d' « investment adviser » pour le compte de fonds. The Capital Group Companies, Inc. agrège les positions détenues par Capital Research and Management Company (CRMC) et Capital Group International Inc (CGI).

<sup>2</sup> Sur la base d'un capital composé de 126 279 322 actions représentant 179 390 446 droits de vote, en application du 2<sup>ème</sup> alinéa de l'article 223-11 du règlement général.